

Notre but ?

Agir pour la reconnaissance et l'épanouissement des personnes en situation de vulnérabilité du fait d'un handicap reconnu affectant les capacités intellectuelles, relationnelles, exécutives et ce dans la diversité des situations que cela recouvre.

L'Adapei de la Sarthe est une **association parentale** qui a un projet fort autour de l'**autodétermination** des personnes ; met en avant une triple expertise parents-salariés-personnes ; promeut un plan de **formation** associatif ambitieux et offre des possibilités d'**évolution** à ses salariés parmi 50 établissements et services...

Nous recrutons des :

Accompagnants Educatif et Social (H/F) en alternance

Poste à pourvoir début septembre 2023

Vous êtes intéressé(e) ? Nous vous invitons à lire la suite afin de vous positionner.

Vous avez décidé de vous orienter vers l'aide à la personne.

L'Adapei de la Sarthe propose de vous former au métier d'Accompagnant Educatif et Social en alternance.

Au sein de l'un de nos Etablissements d'Accueil Médicalisé ou Non Médicalisé de la Direction Habitat, sur le bassin manceau ou sud Sarthe, vous accompagnerez des personnes en situation de handicap mental.

Votre Rôle :

- Assister les personnes dans les moments importants de la vie quotidienne (réveil, repas, toilette...)
- Soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne (verbale ou non verbale)
- Veiller au confort physique et à l'aménagement du cadre de vie (décoration, ménage)
- Favoriser les activités d'apprentissages, culturelles, sportives, artistiques et de loisirs
- Accompagner les personnes dans les déplacements, les rendez-vous, les loisirs.

Votre Profil :

Formation :

Réussir les examens d'accès la formation. Une expérience auprès de personnes en situation de handicap est souhaitée.

Savoir-faire :

- Connaissances et/ou expérience du handicap mental et psychique appréciées.
- Connaissance de l'outil informatique.
- Possession du Permis B.

Savoir-être : Patient(e), à l'écoute, vous savez vous adapter, et êtes doté(e) d'un bon équilibre émotionnel.

Les modalités :

- En alternance avec l'organisme de formation : contrat de professionnalisation de 10 mois qui débutera en septembre 2023. Ou en apprentissage.
- Une rémunération légale, en fonction des conditions prévues par le contrat mis en place.

Toujours Partant(e) ? Merci d'adresser votre C.V. à : niepceron.christelle@adapei72.asso.fr